



Suspension de permis

Par Seb38

Bonjour, ma concubine a eu une suspension de permis par les gendarmes pour excès de vitesse supérieure à 50kmh, Y'a une semaine maintenant, nous n'avons toujours pas eu de notification, quoi faire et que risque t'elle ? elle n'avait jamais été arrêté avant cela !!

Par lavigie

Bonjour

Tribunal de police ou ordonnance penale pour contravention de 5 eme classe R413-14-1 CR

amende 1500? maxi plus 31? de frais

stage obligatoire aux frais de la contrevenante

suspension administrative entre 4 et 6 mois suivant la VLA

suspension judiciaire 3 ans maxi

6 points en moins quand la condamnation sera devenue définitive.

Par Seb38

Merci !